

L'évaluation de langue fide

Depuis 2018, mandatés par le SEM et le Secrétariat fide, des centres d'évaluation accrédités de toute la Suisse proposent de passer l'évaluation de langue fide en tant qu'outil permettant de juger les compétences linguistiques orales et écrites dans la vie quotidienne en Suisse.

L'évaluation de langue fide est conçue de manière à permettre l'accès aux personnes faiblement scolarisées, sans qu'il soit nécessaire de suivre un cours au préalable.

Elle est composée d'une partie « Parler et comprendre » et d'une partie « Lire et écrire ». Les participant-e-s peuvent s'inscrire aux deux parties ou uniquement à l'une des deux.

Après avoir passé l'évaluation de langue fide, les participant-e-s reçoivent un passeport des langues indiquant le niveau atteint (A1, A2 ou B1) dans la langue nationale correspondante et ce séparément pour les compétences écrites et orales.

Conditions de participation

Âge minimal 16 ans

Présentation d'un document d'identité avec photo

L'examen ne pourra pas être passé sans la présentation de la preuve de paiement.

Prix

Évaluation de langue fide complète **CHF 250.--**

« Parler et comprendre **CHF 170.--**

« Lire et écrire » **CHF 120.--**

Frais d'annulation

Lorsque la personne candidate annule son inscription, des frais de **CHF. 88--** sont retenus

Durée

Oral : 40 min.

Écrit : introduction env. 15 minutes, test 60 minutes

Les évaluations peuvent se dérouler sur deux jours différents avec un écart maximal d'une semaine entre les deux. La partie écrite a toujours lieu après la partie orale.

Passeport des langues

Vous recevez votre passeport des langues, indiquant vos résultats (A1, A2 ou B1), directement par la Poste, environ 4 semaines après le test fide. Pour les examens qui ont lieu entre mi-décembre et mi-janvier, la délivrance du passeport des langues peut prendre six semaines au lieu de quatre.

Le centre d'examen et le Secrétariat fide ne peuvent donner aucune information sur les résultats par téléphone.

Inscription

Au plus tard 2 semaines avant la session auprès du secrétariat de Cosmo 10, 024.475.77.70, (lundi et mardi de 08h30 à 11h30 et de 14h00 à 18h00)

Lieu

**Cosmo 10, Service de la cohésion sociale, Avenue du Simplon 10, 1870
Monthey – 1^{er} étage secrétariat pour inscription**

1^{er} étage salle Orion pour l'oral

2^e étage salle Vega pour l'écrit